

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 28 (1890)
Heft: 48

Artikel: Toute vérité est bonne à dire
Autor: Larpin, Adolphe
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-191982>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

feu ; on ordonna spécialement aux villes d'en faire l'acquisition, on excita l'émulation par de hautes paies allouées à ceux qui se présentaient avec des arquebuses ; on encouragea par des prix les tireurs à s'exercer.

Et, vers la fin du XV^e siècle, l'armée suisse avait décidément adopté les armes à feu.

Toute vérité est bonne à dire.

Il y a quelques semaines à peine que la presse de tous les pays se trouvait exceptionnellement d'accord pour payer un juste tribut d'éloges et de regrets à la mémoire d'un vétéran de la grande armée des lettres qui venait de terminer brusquement sa carrière laborieuse, indépendante, honorable entre toutes.

Nous voulons parler d'Alphonse Karr, de celui qui a écrit les *Guêpes*, les *Bourdons*, les *Poignées de vérités* et tant d'autres charmantes productions littéraires qu'il y aurait vraiment plaisir et profit à relire aujourd'hui ; le véritable esprit, comme le bon vin, ne pouvant que gagner à vieillir.

Car ce qui distinguait Alphonse Karr dans la famille des écrivains contemporains, c'était moins l'invention et la nouveauté de ses aperçus que le tour vraiment original de son esprit.

Il avait, en effet, une manière de dire qui était sienne ; chacune de ses phrases portait son cachet.

Depuis que le monde existe, combien de fois n'a-t-on pas exprimé cette idée, que l'homme n'est jamais content de sa condition ?

Cela est banal comme une vérité de M. de la Palisse. Et bien, Alph. Karr a su donner à cette monnaie fruste une empreinte toute neuve. Il a frappé, avec un rare talent, ce vieux sol au millésime de notre temps. Regardez plutôt :

« Je vois en ce moment sur une pelouse une chèvre blanché qui n'a pour occupation que de tondre l'herbe dans tout le cercle que lui permet d'atteindre la corde qui l'attache à un piquet. Deux ou trois fois par jour on la change de place pour qu'elle trouve toujours de l'herbe nouvelle. Voilà bien des fois que je regarde cette chèvre, et chaque fois je fais à son sujet la même observation.

» Sa corde est longue, et elle pourrait paître une herbe grasse et verte pendant deux heures ; mais elle commence par tirer sur son lien et manger à l'extrémité de sa corde, se mettant sur les genoux, dont le poil est usé, pour atteindre plus loin, attirant du bout de la langue des brins d'herbe hors de sa portée et faisant tant d'efforts que son collier l'étrangle et la fait tousser. — Ce n'est que lorsqu'elle a mangé au ras de la terre l'herbe qui paraissait hors de sa portée qu'elle se décide à manger celle qu'elle peut atteindre plus facilement, tout en

faisant de nouveaux efforts de temps en temps et en donnant des secousses à la corde.

» Pour l'herbe qui est au centre, elle ne la touche pas, quelque belle et appétissante qu'elle soit ; elle ne la mange que lorsqu'on a planté plus loin le piquet qui l'attache et que cette herbe se trouve à son tour placée à l'extrémité du nouveau cercle qu'il lui est permis de parcourir.

» C'est précisément ce que nous faisons tous dans la vie. Chacun de nous a son piquet, sa corde et son cercle tracé. Presque toujours, au dedans du cercle, il trouverait une pâture facile pour son corps, pour son esprit et pour son cœur. — Chaque pelouse a au moins ses pâquerettes. — Eh bien, nous usons notre force, et quelques-uns aussi leurs genoux, à atteindre ce qui est en dehors.

» C'est une inquiétude, c'est une maladie plus épidémique en ces temps-ci qu'en aucun autre. Il y a cinq ou six rôles que tous veulent jouer, quelque peu aptes que la nature les y ait créés.

» Cette fable prouve que les animaux, quelquefois, ne sont pas plus raisonnables que les hommes. »

Tout ce récit, sans oublier le trait final, montre sous une de ses faces les plus saillantes le talent d'Alphonse Karr : beaucoup d'esprit joint à une incontestable originalité ; mais surtout, et par dessus tout, beaucoup de bon sens.

ADOLPHE LARPIN.

Bing ! bing !

On sait que dans la dernière session du Grand Conseil, un député a fait une proposition tendant à frapper d'une taxe les vélocipèdes, qui deviennent de plus en plus nombreux dans le pays.

Cette proposition a été repoussée, et nous le regrettons.

En France, la même question va faire l'objet d'une discussion à la Chambre, où elle aura sans doute plus de succès ; car la commission, chargée d'examiner la proposition de M. Clament, s'en occupe très sérieusement.

M. Clament fait ressortir que, depuis plusieurs années, un nouveau genre de sport, le sport vélocipédique, a pris une grande extension en France. Il est surtout en usage parmi la classe aisée de la société, pour laquelle il constitue, en même temps qu'un moyen de locomotion agréable, un excellent exercice physique.

D'un autre côté, le prix élevé de cet engin en fait une fantaisie coûteuse, qui n'est pas à la portée de tous ; il représente donc un objet d'agrément et de luxe qui doit être imposé aussi bien que les chiens et les voitures.

Les vélocipédistes, ajoute le député de

la Dordogne, sont en outre la cause de bien des accidents ; ils renversent souvent le piéton inoffensif qui paye, lui aussi, une cote personnelle.

Tels sont les arguments généraux sur lesquels il se base pour proposer une taxe annuelle de 5 francs sur les vélocipèdes de toute nature.

Bref, nous voulons bien passer sur ces petits inconvénients ; mais au nom du ciel, que messieurs les velocemen, tous gaillards bien portants, aux mollets dodus et vigoureux, aux reins solides, à la mine réjouie, et qui usent de ce moyen de locomotion pour leur agrément et leur santé, paient gracieusement un petit impôt!...

Cet impôt, nous le savons, ne serait pas pour le budget une ressource bien importante, mais il pourrait, ainsi qu'on le propose en France, être affecté d'une manière particulière à quelque bonne œuvre, à quelque institution charitable ou philanthropique, hôpitaux, asiles de vieillards, caisses de secours, etc.

On se demande, en conséquence, si notre Grand Conseil n'a pas passé trop légèrement sur cet objet. Nous estimons avec le député français que tout individu qui sillonne les rues, les places publiques, les promenades et les grandes routes avec un véhicule de luxe, et inquiète à chaque instant les piétons, doit payer à l'Etat une légère taxe.

Nous ne sachons pas, il est vrai, qu'il y ait eu jusqu'ici d'accident à déplorer chez nous, mais, enfin, ce moyen de locomotion n'en est pas moins ennuyeux pour le grand public.

Le veloceman est derrière vous qui fend l'air et vous vient dessus... Tout à coup : bing ! bing !... Mais quel côté de la route faut-il prendre, je vous prie?... Est-ce la gauche?... bing?... est-ce la droite?... bing !

Et vous trouvez la situation agréable pour le piéton, messieurs les gymnastes à roues?... Merci !

Espérons donc que la question de l'impôt dont nous parlons n'est qu'ajournée et qu'elle sera reprise plus tard au sein de notre corps législatif.

Nous avons du reste la conviction que pas un vélocipédiste ne murmurerait, et qu'ils paieront tous de la meilleure grâce du monde : ce sont de si gais, de si bons enfants !

— Ah ! s'il ne faut que ça, nous disaient l'autre jour trois d'entreux, nous sommes prêts. Qu'est-ce que cent sous, en comparaison du plaisir qu'on éprouve à brûler la chaussée, à respirer l'air pur à pleins poumons, à saluer gracieusement les demoiselles au passage, et à dîner au retour, avec un appétit de loup !

Bravo ! messieurs, voilà qui est parlé !... Ce sera donc à une autre fois.